

# ACTIONS PHARES DE L'AGENDA 21

## Création d'une ceinture verte

La mise en valeur des espaces verts ceinturant le bourg a pour but de créer un espace de promenade et de détente autour de la ville mais aussi de préserver des espaces naturels et le paysage.

A17

Cette action est une priorité pour la commune dans le cadre de l'Agenda 21. Elle permet de valoriser les espaces verts, d'inciter au tourisme et d'impulser une démarche citoyenne de respect de l'environnement. Plusieurs actions sont en étroite relation avec la ceinture verte dans ce document.

## Nouvelle étude d'un bassin tampon en amont de la station d'épuration

Le schéma directeur d'assainissement propose la réalisation d'un bassin tampon dont le coût est trop onéreux pour la commune. Il est important de trouver une solution alternative à sa réalisation pour un meilleur fonctionnement de la station d'épuration.

A9

Une étude est en cours de lancement pour l'installation de points de mesure sur les déversoirs d'orage afin de connaître avec précision et dans le temps le transit d'eaux usées et pluviales sur l'ensemble du réseau et ainsi définir la solution alternative au bassin tampon.

Un débitmètre a également été installé à la station d'épuration afin de mesurer la qualité d'effluents rejetés dans le milieu naturel sans traitement

## Préservation et transmission du patrimoine classé

Le cabinet PRUNET architecture et urbanisme à Sèvres (92) vient de remettre l'étude diagnostique de la Collégiale

A15

L'état sanitaire de l'édifice nécessite des travaux de grande ampleur. Outre le financement de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, cette réhabilitation fera l'objet d'une opération de mécénat populaire et d'entreprises en partenariat avec la Fondation du Patrimoine.

## Maison pluriprofessionnelle de santé

La commune a été sélectionnée dans le cadre de l'appel à projet du Pays pour la mise en place de cette structure qui vise à assurer le renouvellement de l'offre de soin et le recrutement de nouveaux professionnels de santé.

A35

L'étude a été financée par la Commune qui a pris la compétence MSP et la réalisation des travaux interviendra prochainement sous l'égide de la Communauté de Communes de la Basse-Marche.



# L'info

## Édition spéciale AGENDA 21



### Le mot du maire

Chers amis,  
Voici plus d'un an que la ville du Dorat a été officiellement reconnue "Agenda 21" pour son programme orienté vers le développement durable. Une petite piqûre de rappel est peut être nécessaire. C'est le but de cet "Info spécial", préparé tout spécialement pour vous par deux futurs maîtres de la communication, en stage à la Mairie du Dorat.

Agenda veut dire "ce que nous allons faire" et 21 signifie "au 21<sup>e</sup> siècle" ce que l'on peut

traduire par : quelle est notre vision pour notre commune pour les cent ans qui viennent ?

En 2008, en tout début de mandat, le conseil municipal au complet avait mené une réflexion sur la commune.

La conclusion était :

" Cité incontournable du Haut-Limousin, Le Dorat a la volonté de continuer à développer une économie dynamique et durable en misant sur la valorisation de son patrimoine architectural et naturel, de son savoir faire industriel, artisanal et agricole et de son cadre de vie préservé et convivial. Ville à la campagne, accueillante et sûre, Le Dorat propose des activités associatives, culturelles et sportives permettant à tous les âges de s'épanouir "

Nous étions déjà dans le développement durable qui s'appuie sur trois piliers essentiels : produire de la richesse pour améliorer la cohésion sociale tout en préservant l'environnement .

Et nous n'avons pas changé. Devenue une des premières communes "Agenda 21", Le Dorat veut préserver son magnifique cadre de vie mais cherche à améliorer le bien être de chacun en cultivant la convivialité et l'attention envers autrui.

Vous allez retrouver dans ces pages toutes les actions ciblées pour y parvenir. Certaines ont déjà été faites, seront refaites et d'autres seront faites. Nul doute que cette voie, choisie en toute collégialité, est la meilleure pour notre bonne ville du Dorat.

Philippe Jardel  
Maire du Dorat

Pour plus d'informations concernant l'agenda

- ✓ Site internet: [www.ledorat.fr](http://www.ledorat.fr)
- ✓ Blog: [villedudorat.wordpress.com](http://villedudorat.wordpress.com)
- ✓ Facebook.com/villedudorat

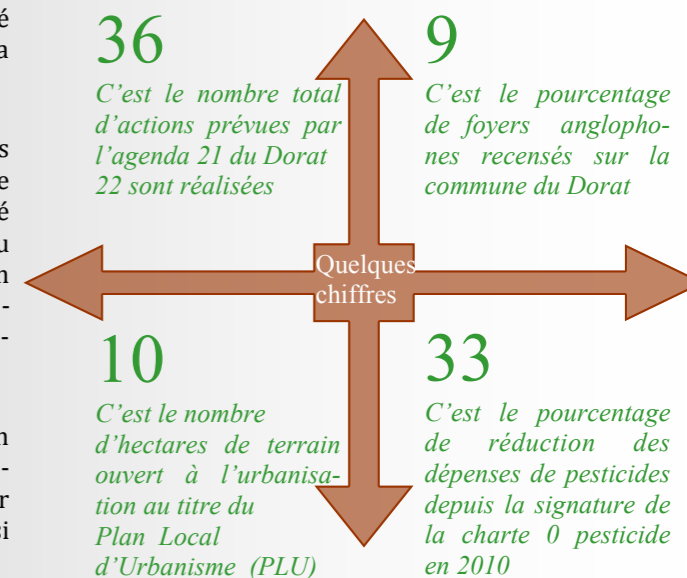
### Carte de France des communes qui participent de l'Agenda 21



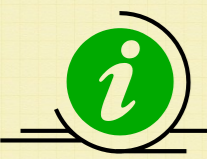
Rappel: En 2012, la Ville du Dorat obtenait la reconnaissance "Agenda 21 local France", qui sanctionnait la qualité du projet territorial de développement durable porté par la Municipalité et l'ensemble des forces vives locales.

La réflexion portée par les acteurs locaux et les habitants sur l'avenir du territoire aboutissait à l'élaboration d'une stratégie et d'un programme d'actions partagées, articulé autour de plusieurs enjeux: rénovation des bâtiments du centre bourg contre la précarité énergétique, préservation et valorisation du patrimoine naturel et bâti, écoresponsabilité de l'administration communale et plus globalement dynamisme et qualité de vie du territoire.

Ainsi, plusieurs actions ont été réalisées, d'autres sont en cours de réalisation et certaines sont en attente de commencement. Cet info spécial, vous permettra de découvrir les avancées de l'Agenda 21 sur notre commune mais aussi les actions phares mises en œuvre au Dorat.



# Les actions locales de l'Agenda 21 du Dorat



- A35 ★ Maison de santé pluridisciplinaire
- A36 ★ Livret d'accueil bilingue

L'Office du Tourisme doit réaliser un livret d'accueil, de présentation des services publics, des associations, des commerces etc... qui permette à tout nouvel arrivant de s'installer sereinement sur la commune.

Enjeu 9 : Une attention particulière aux nouvelles activités et nouveaux arrivants pour une intégration pérenne

Tous les ans nous organisons la semaine du développement durable au Dorat la première semaine d'avril. Des actions de sensibilisation aux bonnes pratiques sont mises en œuvre comme la projection du film "Des abeilles et des hommes" ou encore la démonstration des lombricomposteurs de l'école. Mais ce n'est pas tout, nous participons aussi au "nettoyage nature" sur la commune, et à la "semaine du goût" au restaurant scolaire avec des produits locaux.

Nicole Desaphy

- A32 ★ Création d'espaces associatifs sur le site internet de la commune

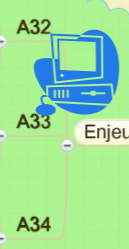
Une rubrique propre aux associations de la commune a vu le jour sur le site internet du Dorat. Elle va être réactualisée sous peu afin d'effectuer les modifications nécessaires. Le site : [www.ledorat.fr](http://www.ledorat.fr)

- A33 ★ Recrutement d'un chargé de mission communication

La commune recrute annuellement un chargé de communication en cursus universitaire, qui vient renforcer l'action communication communale sur l'aspect institutionnel et événementiel.

- A34 ★ Concertons-nous !

La commune souhaite développer la démocratie locale par l'échange et la participation des habitants à la vie de la cité. Cette action devrait être relancée par l'organisation de réunions publiques et la mise en œuvre de nouveaux supports de communication en ligne (Facebook, mail, blog)



Enjeu 8 : Mieux communiquer

A34

- A26 ★ Les animations participatives

Comme chaque année, la commune a participé à la semaine du développement durable du 1er au 7 avril 2013 avec une action "nettoyage nature" et une sortie thématique autour du thème "Les oiseaux".

- A27 ★ Les rendez-vous de la Terre

De nombreux films, documentaires et reportages ont été proposés au Cinéma du Dorat. Dernièrement "Des Abeilles et des Hommes" de Markus Imhoof a connu un franc succès.

- A28 ★ Trions nos déchets !

Le SYDED réalise des actions de sensibilisation au tri sélectif des déchets. En octobre 2011, deux ambassadeurs du tri sont venus à votre rencontre afin de répondre aux questions que vous vous posiez sur le tri des déchets.

- A29 ★ Mise en place d'un forum des associations

En 2011, les Associations ont proposé leur premier forum qui a connu une belle fréquentation. Sur 2012, une plaquette informative a été réalisée. Le prochain forum aura lieu le 7 septembre 2013, place Charles De Gaulle.

- A30 & A31 ★ Création du Conseil de la Vie Locale Associative et création d'une maison des associations

Cette action est corrélée à la restitution par le Département et la Région à la Commune des locaux de l'Annexe St Pierre qui tarde à venir.

Enjeu 7 : Pour une amélioration de l'éco-citoyenneté et un regain de l'activité associative



Les différentes manifestations autour du millénaire de la Collégiale permettront de générer des fonds. Ils serviront par la suite à la rénovation de l'édifice afin de lui rendre de sa superbe. Cela contribue à valoriser le patrimoine local et le bourg du Dorat ! Pour plus d'informations, je vous invite d'ailleurs à regarder notre site internet : [www.ledorat1000ans.fr](http://www.ledorat1000ans.fr)  
Emmanuel Ardillon

Le personnel communal, associé à l'élaboration de l'Agenda 21, s'investit réellement dans la réalisation des objectifs. L'appropriation de la notion de développement durable a permis la mise en œuvre de nouvelles pratiques professionnelles, plus respectueuses de l'environnement ainsi qu'une gestion raisonnée des consommations et des consommables.

Yvette Kimmerlin

- A23 ★ Intégration du développement durable dans le plan de formation

Le plan de formation des agents communaux reprend annuellement des formations de sensibilisation et d'amélioration des pratiques en lien avec le développement durable.

- A24 ★ Expérimentations pour une meilleure gestion des espaces verts

La commune a signé la charte « Objectif zéro pesticide dans nos villes et villages » de Limousin Nature Environnement. Ainsi, la commune réduit progressivement l'utilisation des pesticides et développe des méthodes alternatives pour répondre à différents objectifs : Protéger l'environnement, les milieux aquatiques et la santé ; Diminuer les coûts écologiques et financiers dus à l'usage intensif des pesticides. La formation des agents communaux affectés aux espaces verts et le suivi des consommations ont déjà été mis en place au Dorat. Des espaces n'ont pas été désaffectés afin que la nature retrouve sa place dans la ville. Ceci a permis depuis 2010 de diminuer l'utilisation des pesticides de 30%.

- A25 ★ Programme de réduction des consommations

En 2012-2013, la Commune s'est engagée dans la réhabilitation du réseau d'éclairage public en matériel basse consommation, Avenue de Lattre de Tassigny et Avenue des Vignes.

Enjeu 6 : Vers une administration éco-responsable



- A19 ★ Mise en place d'un visioguichet

Il permettra de réaliser des démarches administratives et de rencontrer les services à distance par l'intermédiaire du visioguichet depuis le Dorat.

- A20 ★ Sensibilisation des professionnels du logement

Une réunion de sensibilisation dirigée vers les professionnels du bâtiment sera organisée. Il est important de proposer aux personnes âgées des services adaptés à leurs besoins afin de faciliter un maintien à domicile. Cette action entre dans le cadre des tables rondes du point information habitat.

- A21 & A22 ★ Travaux d'accessibilité de la Mairie et diagnostic ERP et PAVE

Les travaux de restructuration des services de la Mairie prennent en compte la création d'un nouvel accueil accessible aux personnes à mobilité réduite. Le PAVE et le diagnostic ERP de la Commune sont en cours, les travaux seront prioritaires selon leur niveau d'urgence.



Enjeu 5 : Bien vivre au Dorat

**Légende**

- Actions phares présentées page 4
- Actions à développer

Enjeu 1 : Vers une rénovation des bâtiments du centre bourg contre la précarité énergétique et la dégradation du bâti



- A1 ★ D'un salon de l'énergie à la création d'un point information Habitat Energie

Le salon a été mis en place en 2011, ainsi qu'une exposition au centre Artémis.

- A2 ★ Elaboration d'un diagnostic de précarité énergétique communal

Le diagnostic énergétique des bâtiments communaux est en cours en collaboration avec les services de la Direction Départementale des Territoires.

- A3 : ★ Plan de sensibilisation à la vacance du bâti

La taxe sur les logements vacants instituée par la commune sera complétée par cette action pour soutenir les propriétaires dans la recherche d'une nouvelle destination pour leur bâtiment.

Enjeu 2 : Une stratégie durable de l'économie pour valoriser les ressources locales



- A4 ★ Impulsion de projets privés de méthanisation par la sensibilisation et la réunion d'acteurs

Un exploitant agricole avait initié un projet de méthanisation qui semble ne plus être à l'ordre du jour.

- A5 ★ Introduction à la valorisation du potentiel solaire et éolien sur la commune

La Communauté de Communes reste sur son projet de développement du potentiel solaire et éolien.

- A6 ★ Le compostage en appartement et en collectif

Cette opération pilote est menée en partenariat avec le SYDED (Syndicat Départemental pour l'Élimination des Déchets Ménagers et Assimilés). Dans les HLM, un composteur a été installé. Début avril 2013, le SYDED a organisé une réunion pour le suivi de compost avec démonstration.

- A7 ★ Un composteur pour le restaurant scolaire

Un composteur rotatif des déchets alimentaires a été mis en place à l'école élémentaire qui permet la réduction des déchets collectés par le SMICTOM et la production de compost utilisé pour le jardin de l'école et les plantations de la Commune. Des lombricomposteurs ont été installés dans les classes afin de sensibiliser les élèves au recyclage.

- A8 ★ Opération "produits locaux" à la cantine

Depuis la semaine du goût de 2011, la Commune propose régulièrement aux élèves des repas dont les produits alimentaires sont issus des circuits courts de production afin d'éduquer les élèves au goût.



Enjeu 3 : Vers une bonne qualité écologique des cours d'eau

- A9 ★ Nouvelle étude d'un bassin tampon en amont de la station d'épuration

- A10 ★ Renaturation du lit et des berges du cours d'eau le long de la ceinture verte

Afin de remettre en état le cours d'eau de la future ceinture verte, la commune a demandé son intégration dans le programme d'intervention du syndicat de la Gartempe. Le projet de restauration du cours d'eau a deux objectifs :  
-Remettre en état le cours d'eau et limiter le risque d'inondations en aval  
-Rendre au cours d'eau un bon état physicochimique et une diversité biologique

Enjeu 4 : La préservation et la valorisation du patrimoine naturel et bâti comme vecteur pour la dynamique culturelle et touristique



- A11 ★ Atlas de la biodiversité

En partenariat avec l'association Limousin Nature Environnement et la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, un Atlas de la biodiversité communale est en cours.

- A12 ★ Observatoire et haie nourricière

Au camping, une haie nourricière pour les oiseaux a été implantée dans le cadre d'un chantier communal. Un petit observatoire en bois récupéré sera construit en chantier volontaire

- A13 ★ Ruches et prairies fleuries

Une prairie fleurie a été réalisée à l'entrée de l'Hôpital Intercommunal du Haut Limousin l'an dernier, les ruches sont encore en projet.

- A14 ★ Maintenons nos haies de bocage !

Une réunion de sensibilisation à destination des agriculteurs permettra de mettre en avant la nécessité de renouveler les haies, les pratiques à développer et la réglementation. Une opération de marquage sera menée sur les haies entretenues par la commune.

- A15 ★ Plan de préservation et transmission du patrimoine classé

- A16 ★ Allongement du linéaire de circuits de randonnée

Deux chemins sont en cours d'inscription au Plan Départemental des Itinéraires de Promenades et de Randonnée: le chemin des chênes et le chemin de l'étang de l'Age.

- A17 ★ Création d'une ceinture verte

- A18 ★ Promotion des vélos électriques

Depuis 2012, 5 vélos électriques sont disponibles auprès de l'office du tourisme. Ils sont également utilisés par nos employés communaux lors de petits déplacements.

